

*Initiatives ministérielles*

patience d'attendre que le Pacte de Varsovie n'ait plus la volonté, la capacité ou le désir de maintenir son vieux système qui a consisté pendant des années à priver les gens de leur liberté et de leurs droits. La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe s'est surtout illustrée dans sa lutte pour les droits de la personne dans tous les pays qui relevaient de sa compétence. À l'avenir, il deviendra essentiel que nous ayons une organisation valable et il est maintenant question que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe se donne une assemblée formée de délégations des pays membres pour discuter des problèmes les plus importants et les régler.

• (1240)

Je sais par expérience qu'il est bon que des parlementaires de différents pays se réunissent pour discuter de ces questions parce qu'ils deviennent un pont. Ils reviennent chez eux et ils informent les gouvernements de leurs pays de ces discussions. J'ai de nombreuses années d'expérience avec l'Assemblée de l'Atlantique Nord qui réunissait des délégations de parlementaires de tous les pays membres de l'OTAN et j'ai été son vice-président pendant deux ans.

Pour terminer, je veux simplement dire que le fondement le plus solide sur lequel nous puissions construire une organisation internationale qui dure longtemps est le fait que les pays sont prêts à se parler comme les membres d'une famille, à dire ce qu'ils pensent et à faire ce qu'ils décident et qu'ils ont la volonté politique de régler les problèmes de notre époque.

**M. Howard Crosby (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, je tiens d'abord à proclamer notre entier appui à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Les députés peuvent s'unir pour appuyer le sommet des chefs d'État et des chefs de gouvernements des pays membres de la CSCE. J'espère personnellement que le sommet de Paris insufflera une nouvelle vie au processus de la CSCE et que ce renouveau sera la base de la sécurité et de la coopération en Europe, en Amérique du Nord et dans l'Atlantique Nord au cours de la prochaine décennie et du prochain siècle.

La motion appuyant la CSCE contient une dimension parlementaire importante et même essentielle. C'est cette dimension que je voudrais explorer en discutant de la motion d'aujourd'hui. Je crois que la participation des

parlementaires ajoute à la CSCE un élément dont elle a absolument besoin pour maintenir la démocratie au cours de la prochaine décennie et à l'avenir.

Je voudrais d'abord expliquer la façon dont les parlementaires participeront aux activités des organisations internationales. Je devrais commencer par dire que si l'on regarde les presque 50 années écoulées depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, on se rend compte que les organisations internationales, si critiquées, et j'inclus les organisations pan-européennes, asiatiques et pacifiques, ont en fait réussi à maintenir la paix mondiale, malgré des années troublées, la guerre froide et d'autres événements.

Même si l'on a parfois mis en doute la crédibilité des organisations internationales, et de l'ONU en particulier, il n'en reste pas moins que nous avons connu la paix, nous pouvons donc dire que le système a fonctionné, même si nous avons eu souvent des occasions d'en douter.

On peut dire la même chose des organisations parlementaires qui sont associées à de nombreuses organisations internationales. J'ai assisté à beaucoup d'entre elles et je me suis parfois demandé si nous faisons des progrès, si nous accomplissons quelque chose de positif. Lorsque vous constatez que la paix a été maintenue et que vous voyez les changements qui ont balayé l'Europe et le monde, vous vous rendez compte que l'esprit est là, parmi les gens représentés par leurs parlementaires aux organisations internationales. Nous devons maintenant nous assurer que nous continuons à appuyer ces organisations internationales, pour qu'elles puissent poursuivre leur rôle de maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.

Je souhaiterais parler un moment, monsieur le Président, de certaines organisations parlementaires et de leurs liens avec le Canada et l'Amérique du Nord, mais surtout de nos relations avec la Communauté européenne.

Il existe beaucoup d'organisations, mais tout le monde connaît la Communauté européenne et le Parlement européen qui joue un rôle essentiel parmi les 12 nations qui appartiennent maintenant à cette organisation. Il y a aussi, comme on l'a déjà dit, le Conseil de l'Europe, dont la base est beaucoup plus large, et l'assemblée parlementaire qui lui est associée. C'est une organisation coopérative basée beaucoup plus sur la compréhension mutuelle que sur des documents législatifs. C'est le genre d'organi-